

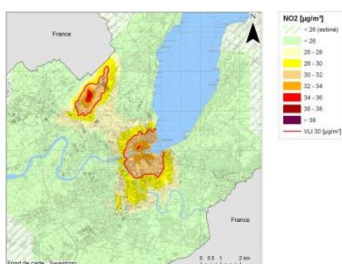
Motion du 5 décembre 2018 de Mmes et MM. Yasmine Menétrey, Delphine Wuest, Daniel Sormanni, Bernard Chevalier, Thomas Zogg, Alfonso Gomez, Brigitte Studer, Albane Schlechten et Jannick Frigenti Empana: «Pour le lancement du mur antiparticule à Genève: posons des murs végétaux pour diminuer la pollution».

(renvoyée à la commission de la sécurité du domaine public, de l'information et de la communication par le Conseil municipal lors de la séance du 16 janvier 2019)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la pollution en milieu urbain avérée (d'azote, d'ozone), avec des dépassements systématiques selon les statistiques du Canton de Genève¹;
- la concentration particulièrement inquiétante au centre-ville comme le montre la carte ci-dessous²:



- que les espaces très fréquentés, autant par les voitures que par les piétons et cyclistes, sont envahis par les particules fines et les gaz d'échappement;
- que la pollution de l'air représente un risque environnemental majeur pour la santé et entraîne des effets négatifs sur celle des habitants, notamment pour les enfants, qui en Suisse sont actuellement 25% à souffrir d'affections respiratoires (asthme et allergies), avec une augmentation de 13% chez les 0 à 15 ans depuis les années 1980;
- qu'en diminuant le niveau de pollution atmosphérique, les pays peuvent réduire la charge de morbidité imputable aux accidents vasculaires cérébraux, aux cardiopathies, au cancer du poumon et aux affections respiratoires, chroniques ou aiguës, y compris l'asthme;
- que, même à faible concentration, la pollution aux particules fines a une incidence sanitaire. En effet, on n'a identifié aucun seuil au-dessous duquel elle n'affecte en rien la santé. C'est pourquoi il était déjà préconisé dans les lignes directrices de 2005 d'œuvrer à limiter au maximum les niveaux de concentration de particules en suspension;
- le manque d'arbres et de verdure dans la plupart des quartiers;

¹ <http://www.ge.ch/connaitre-qualite-air-geneve/cartographie-du-dioxyde-azote-no2>

² <http://www.ge.ch/air/qualite-de-lair/cadastre-du-no2>

- le fait avéré que l'augmentation de nature en ville (arbres, buissons, murs végétalisés) permet de limiter les effets du réchauffement climatique: a contrario, le bitume et le béton, dont sont majoritairement faites les villes, favorisent les températures extrêmes;
- l'acceptation de la motion M-959, «Pour une ville verte, plantons des murs végétalisés», votée le 11 avril 2018 et renvoyée au Conseil administratif;
- l'existence du *citytree*: un mur végétalisé de 4 m sur 3 m incluant un banc à sa base et d'autres possibilités comme l'intégration d'une borne wifi;
- que le *citytree*, composé de 1600 pots de mousses et plantes, capte les particules fines et le dioxyde d'azote;
- que le *citytree* est doté d'un réservoir d'eau de pluie qui nourrit les végétaux grâce à un système d'irrigation interne alimenté par l'énergie solaire;
- que le *citytree* est capable d'absorber 240 tonnes de gaz par an, soit la même capacité de nettoyage que 275 arbres sur seulement 12 m² et 60 cm d'épaisseur;
- que le *citytree* est par ailleurs doté de moyens technologiques. L'installation de capteurs reliés permet de récolter des informations sur la qualité de l'air et le climat, permettant de réguler les besoins des végétaux en leur apportant uniquement l'eau et les nutriments dont ils ont besoin grâce à internet;
- que le *citytree* est actuellement installé en phase test dans de nombreuses grandes villes comme Londres, Paris, Bruxelles, Amsterdam, Oslo, Berlin, Zurich et Neuchâtel,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'effectuer une phase test sur le pont des Délices en apposant deux bancs *City-Tree*;
- de recenser les endroits en ville de Genève adéquats et pollués pour y poser des *citytrees*;
- en cas de succès, de procéder à l'installation de *citytrees* partout où cela est possible;
- de modifier la longueur du banc afin de l'adapter aux quartiers si besoin;
- d'approcher les villes qui disposent déjà de ce type d'installation afin de leur demander d'éventuels rapports sur le recyclage et la dépollution.